

Mardi 4 mai 2021

## Note aux rédactions

---

### Travaux de réparations ponctuelles Arrondissement de Douai

Gestionnaire de près de 4 500 kilomètres de routes, le Département du Nord agit chaque jour pour les rendre plus sûres et confortables.

A compter du mardi 11 mai 2021 et pour une durée d'un mois (sous réserve des conditions climatiques), le Département du Nord entreprendra des travaux de réparations ponctuelles sur les RD suivantes :

RD148 Aubigny-au-Bac (intersection des rues Calmette, François Ponthieu) : reprise du carrefour et faïençages rue Ponthieu

RD13 Dechy (rue de Loffre) - reprise d'un affaissement

RD13 Sin-le-Noble (face au n°30 rue de Douai)

RD47 Rieulay (face à l'école rue Suzanne Lanoy)

RD420 Auby (face au commissariat rue Jean-Jacques Rousseau)

RD917 Douai Frais-Marais (route de Tournai) : reprise de 2 faïençages

RD120 Lauwin-Planque (rue Marie Curie) : reprise de faïençages en rives

RD955 Aix-en-Pévèle (rue du Général de Gaulle) : reprise de nombreux faïençages en rives en attente de travaux assainissement de Noréade

RD8 Montigny en Ostrevent (rue du Calvaire) : reprise d'une ancienne traversée de chaussée face au cabinet médical

RD147 Gondécourt (rue Gustave Mélançois) : reprise de faïençages en chaussée sur anciennes tranchées

RD148A Marcq-en-Ostrevent (rue Pasteur) : reprise de faïençages

RD135a Estrées (rue du Calvaire) : reprise de faïençages sur anciennes tranchées assainissement

RD621 bretelle d'accès à l'usine Renault : rabotage d'une sur largeur pour sécuriser l'entrée de la bretelle

#### **Organisation des travaux :**

Chaque intervention durera entre 1 à 2 jours. Les travaux seront réalisés sous alternat de circulation.

**Montant des travaux :** 149 140,00 euros

Afin de garantir la sécurité de l'ensemble des professionnels devant intervenir sur les chantiers départementaux, le Département du Nord s'assure de la mise en place par les entreprises, et avant le démarrage des travaux, de protocoles basés sur les préconisations de l'OPPBTP en matière de sécurité sanitaire. Les agents départementaux ont également suivi un protocole visant à assurer la sécurité de tous.